

## Lorient Agglomération

---

La communauté d'agglomération du pays de Lorient, appelée **Lorient agglomération**, est un établissement public de coopération intercommunale. L'agglomération compte **25 communes et 207 293 habitants** au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (dernier recensement de l'INSEE).

Le projet d'agglomération a été adopté au deuxième trimestre 2000.

Le siège de Lorient agglomération est situé à la Maison de l'agglomération, situé dans l'enceinte de l'Enclos du port, au quai de l'Amiral.

- **Standard : 02 90 74 71 00**
- **Numéro vert pour les déchets, l'eau et l'habitat : 0800 100 601**

Le nom : Cap l'Orient devient Cap l'Orient agglomération en 2009, puis Lorient agglomération en 2012.

Site internet : [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)

Outre les quatre compétences obligatoires dévolues à toute communauté d'agglomération : le développement économique, l'aménagement de l'espace

communautaire et les déplacements urbains, l'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville, le conseil de Lorient agglomération a choisi d'exercer les compétences optionnelles suivantes :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Collecte sélective, valorisation et traitement des déchets ménagers
- Voirie d'intérêt communautaire
- Développement touristique et maritime
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et des transferts de technologie, des technologies de l'information et de la communication
- Participation aux schémas régionaux de formation
- Promotion du Pays de Lorient
- Services : accueil des gens du voyage, fourrière animale, surveillance des zones de baignade, eau potable